

Site Natura 2000

Plaine de Barbezières à Gourville

COMITÉ DE PILOTAGE

20 FÉVRIER 2024



Agir pour
la biodiversité



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

ORDRE DU JOUR

- Introduction de la Présidente de COPIL
- Rappel du contexte législatif
- Rappels des enjeux Natura 2000
- Évolution de l'état de conservation du site
- Bilan de mise en œuvre des actions 2022-2024
- Bilan financier
- Programme pour 2024-2025





Mots d'introductions



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Rappel du contexte législatif



Qui fait quoi ?

Administration, financement et gestion de sites



Financement
FEADER



Mesures d'accompagnement : DOCOB, Animation, Contrats (montage, instruction, financement FEADER)

MAEC surfaciques (DRAAF)

Financement
propre



Co-financement du FEADER avec fonds Région
Appel à projet « suivi scientifique » des sites terrestres

Appel à projet « suivi scientifique » des sites marins et mixtes (DREAL)

Gestion de
sites



 **terrestres**

- Accompagnement des animateurs dans la gestion des sites
- Création des COPIL et participation
- Approbation des DOCOB
- Présidence des Copils et gestion de l'animation (via marchés publics) pour les sites sans collectivité locale porteuse

 **marins et mixtes (DDTM)**

Administration



- Assistance aux porteurs de projet pour les évaluations des incidences
- Avis sur les modif. de périmètres des sites
- Centralisation et suivi des informations en vue du rapportage à la Commission Européenne

- Instruction des évaluations des incidences (DDT)
- Désignation de sites et modification de périmètres (DREAL)
- Rapportage à la commission Européenne (Ministère)



Identification des 235 sites terrestres gérés par la Région

235 sites terrestres

99 portés par des collectivités

113 portés par la Région

23 sans portage

3 sites terrestres inter régionaux (gérés par Pays de la Loire, Occitanie, et AURA)

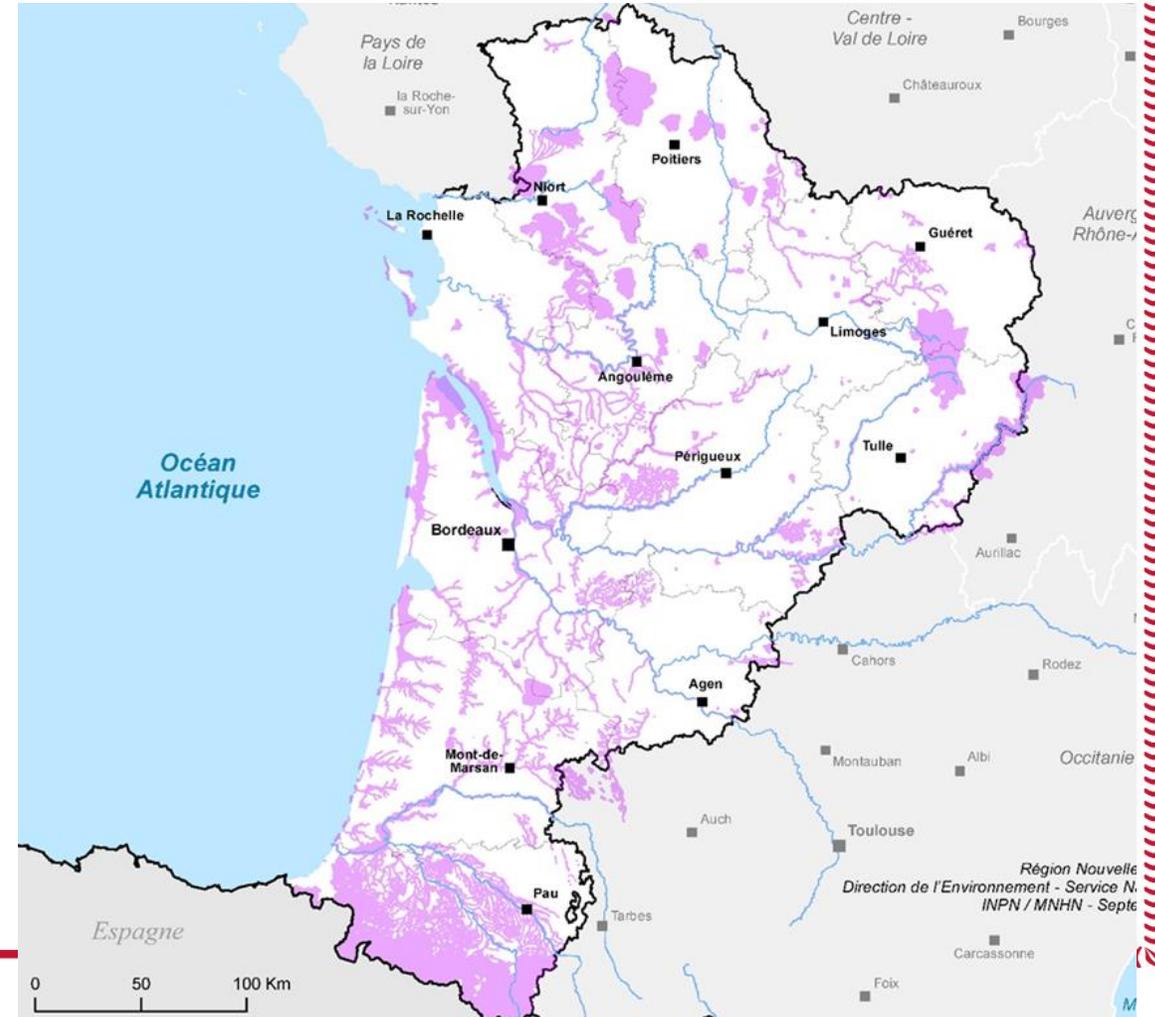
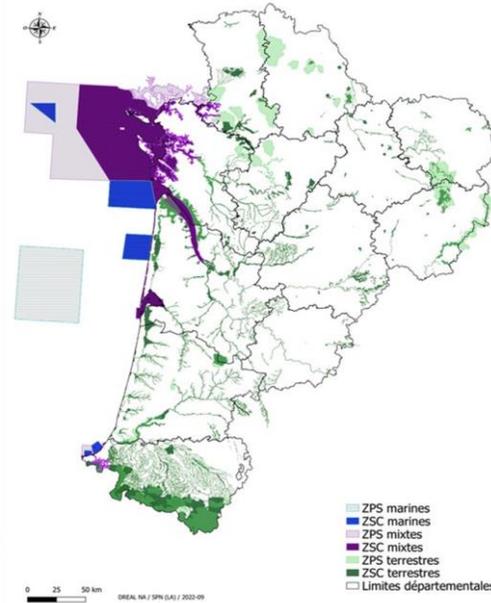
12 sites marins

23 sites mixtes

Au total = 273 sites

12,7% de la surface

Régionale.





Les moyens humains

- Création d'une délégation Natura 2000
→ Sophie WEBER, conseillère régionale déléguée à Natura 2000
- Désignation de 87 élus pour représenter le Président de la Région sur chaque site Natura 2000
Mme Edwige GAGNEUR pour le site Plaine de Barbezières à Gourville et Plaine de Villefagnan
- Création d'un service Natura 2000 → recrutement de 14 agents



Les perspectives

- Développer les dynamiques collectives autour des enjeux des sites Natura 2000
- Maintien des comités de pilotage locaux : 1 par an
- Lancement du 2nd [Appel à projet Contrat Natura 2000](#) en intégrant si possible les actions forestières
- Lancement du 1^{er} [Appel à projet connaissance](#) porté par la Région le 15/11/2023
- Assurer le soutien technique et administratif pour chaque site
- Gestion des Chartes Natura 2000
- Participation au Comité des financeurs MAEC
- Gérer en routine les demandes de subvention et les marchés publics d'animation



Rappels des enjeux Natura 2000 et Plaine de Barbezières à Gourville

Un objectif

Maintenir et améliorer l'état de conservation des espèces animales et des habitats naturels d'intérêt communautaire présents au sein du site Natura 2000

Une démarche

Concertée et basée sur le **volontariat**

Recherche le **maintien de l'équilibre** des **activités humaines** et de la **préservation des milieux naturels** sur le territoire.

Le plus vaste réseau européen de sites naturels protégés

En quelques chiffres, pour l'année 2024 :

- **29 298** sites en Europe
- **1 776** sites en France soit **13 %** du territoire terrestre (7 millions d'hectares) et **13 128** communes concernées
- **273** sites en Nouvelle-Aquitaine, 12,7 % du territoire régional dont **16** Charente (chiffre de 2023)

3 outils contractuels basés sur le volontariat

Appui aux **modifications des pratiques**
→ **Subvention** des coûts engendrés

Parcelles agricoles

MAEC

(Mesures Agro-
Environnementales
Climatiques)

Parcelles non agricoles

**Contrats
Natura 2000**

Valorisation de bonnes pratiques
n'engendrant pas de surcoût
(engagement moral)

Charte Natura 2000

Engagements sur 5 ans

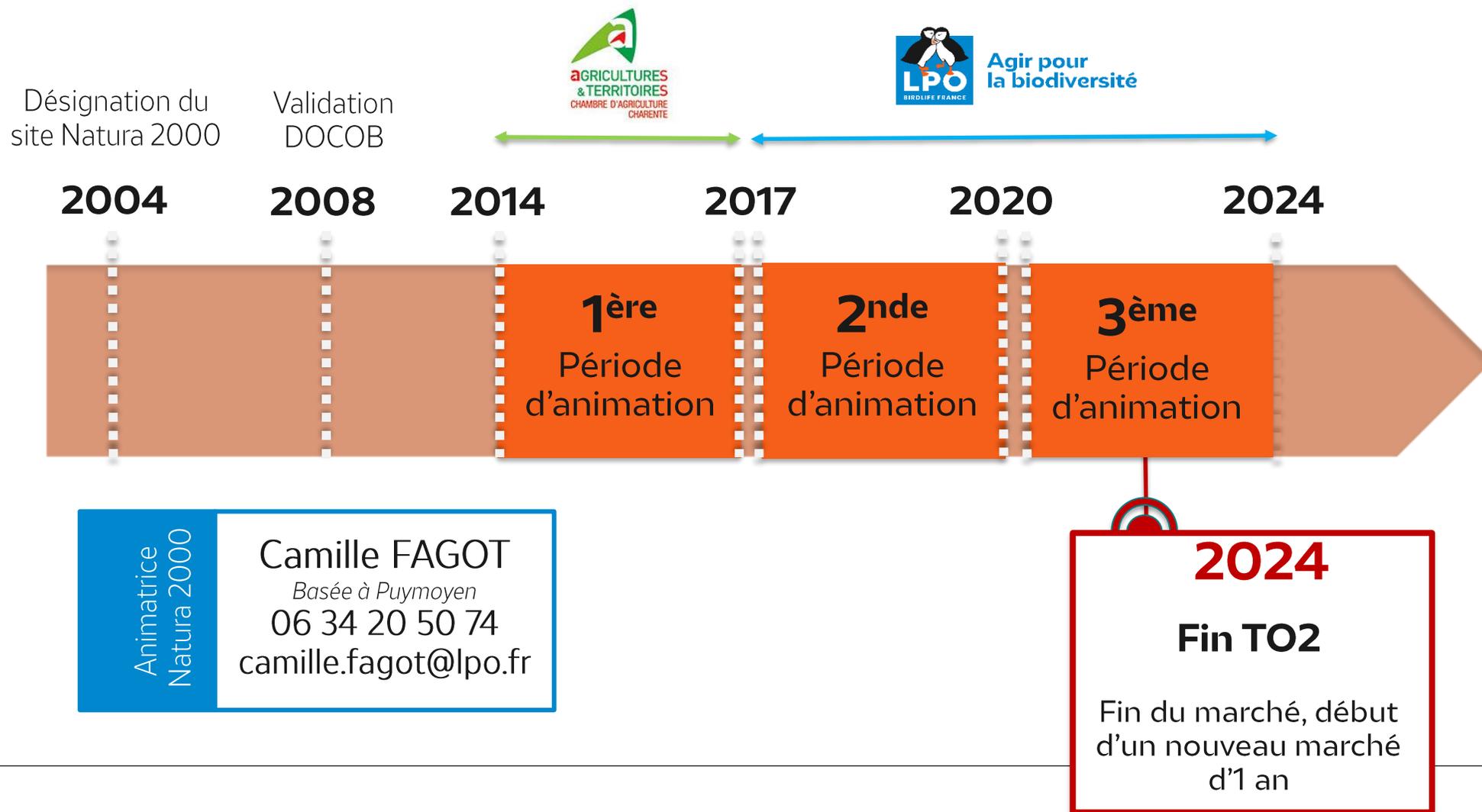
Dans les 3 cas : possibilité d'exonérations fiscales (sur la part communale et intercommunale de la TFNB)

Un lien avec la réglementation : L'évaluation d'incidences



Rappels des enjeux Natura 2000 sur le site

Natura 2000 sur la Plaine de Barbezières à Gourville



Natura 2000 sur la Plaine de Barbezières à Gourville

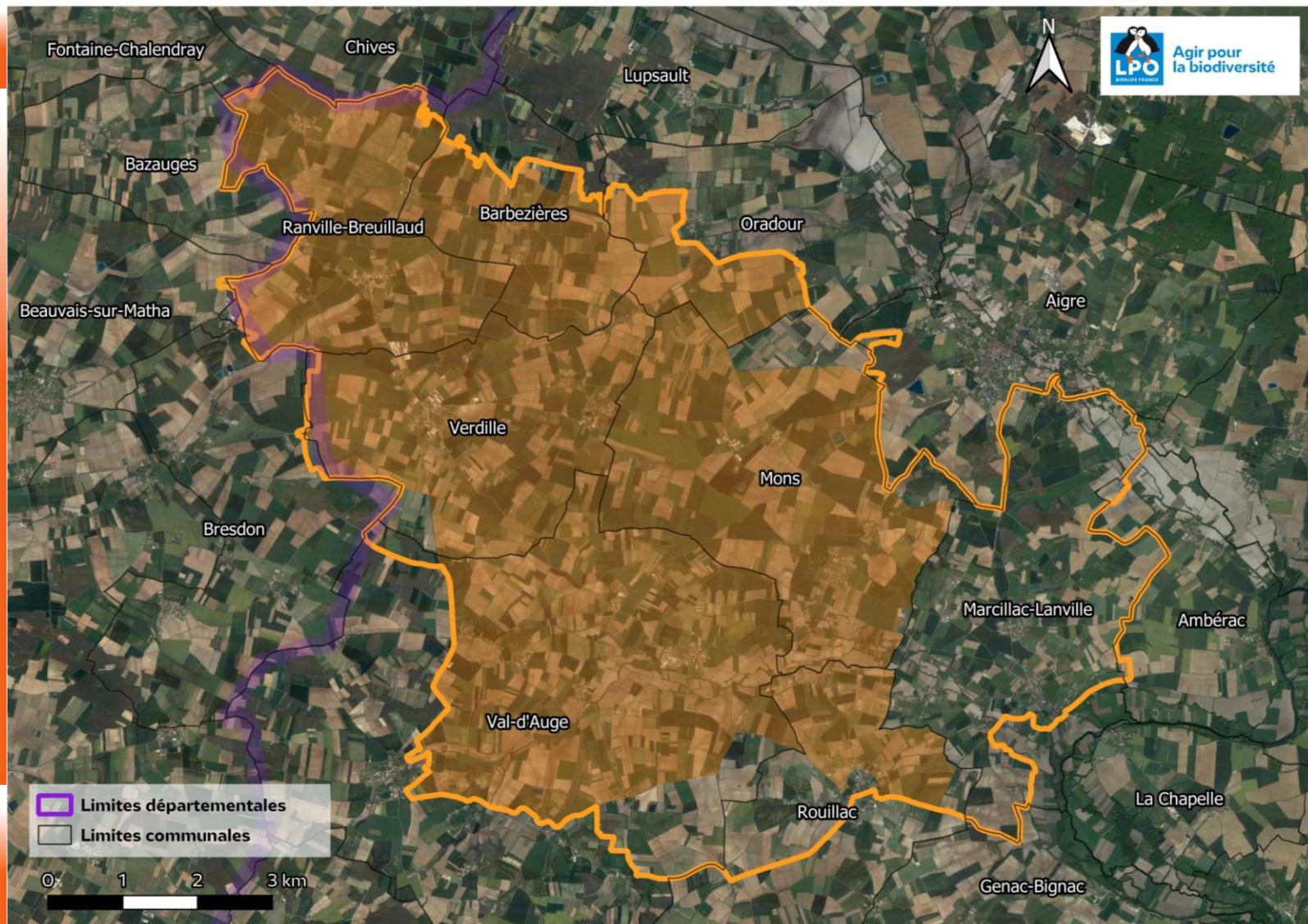
8 108 ha

2 Pays :
Pays Ouest-
Charente/Pays du
Cognac
Pays du Ruffécois

2 Communautés
de communes :
CC Cœur de Charente
CC du Rouillacais

7 communes

Enjeu majeur : oiseaux
de plaine



22 oiseaux **d'intérêt communautaire** vivent sur le site
16 espèces **s'y reproduisent**



Outarde canepetière © P. Jourde - LPO

L'Outarde
canepetière
Tetrax tetrax



Œdicnème criard © F. Cahez

L'Œdicnème
criard
Burhinus oedinemus



Busard cendré © C. Aussaguel



Busard Saint-Martin © F. Croset

Le Busard cendré *Circus pygargus*
& le Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*



L'Outarde canepetière

Espèce protégée

- Niche au sol dans les couverts herbacés
Luzerne, jachère, prairie, pois...
- **Migrateur** : rassemblement à l'automne pour migrer en Espagne-Portugal, puis, retour au printemps dans le Centre-Ouest de la France
- Espèce en danger d'extinction critique en France
- Menacée par les travaux agricoles
Œufs vert olive dissimulés dans la végétation

Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.
	Période sensible				





© Bernard Liégois / LPO



© Emile Barbelette / LPO



L'Œdicnème criard « Courlis de terre »

Espèce protégée

- Niche sur les sols secs caillouteux avec végétation rase
Vignes, labours, tournesol, prairies, jachères...
- **Migrateur** : rassemblement à l'automne pour migrer en Espagne et Afrique du Nord, puis, retour au printemps dans le Centre-Ouest de la France
- Espèce en danger d'extinction critique en France
- Menacée par les travaux agricoles
Œufs très mimétiques

Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.
Période sensible					





Busard Cendré Busard Saint-Martin

Espèce protégée

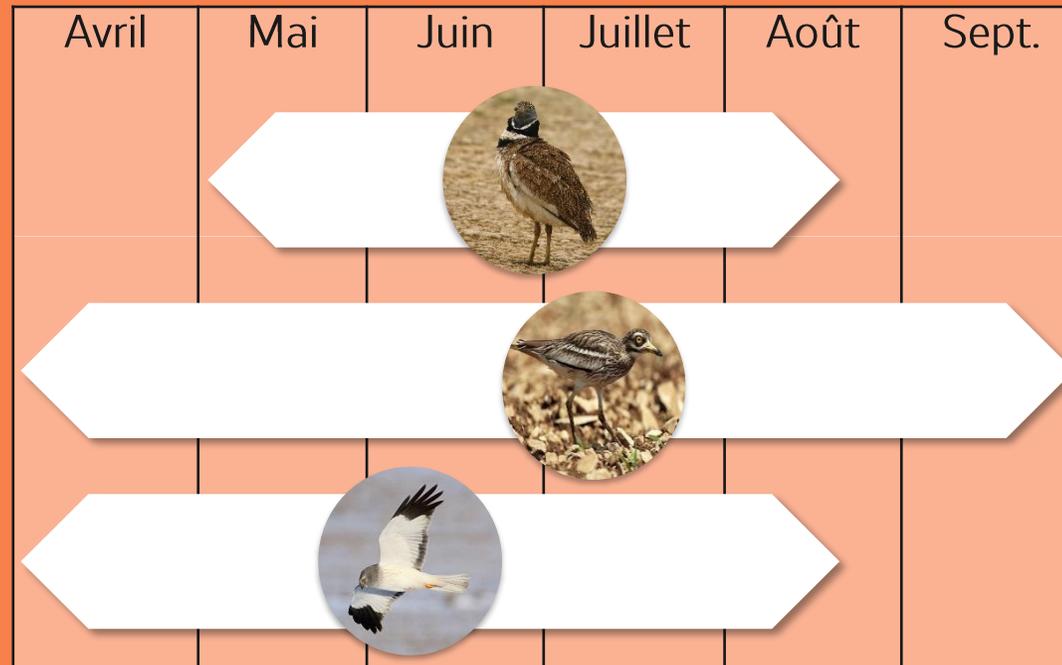
- Niche au sol dans les champs
Blé, orge, luzerne, colza...
- Migrateur ou sédentaire :
Migre en Afrique / retour au printemps dans le Centre-Ouest de la France
- Menacé par les travaux agricoles
Nids dissimulés dans les champs

Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.
← Période sensible →					





Périodes sensibles pour la nidification



La notion d'espèces d'intérêt communautaire

Pourquoi d'intérêt communautaire ?

- menacés de disparition,
- vulnérables aux modifications de leurs habitats,
- rares : populations faibles, répartition locale restreinte,
- spécifiques : habitats, régimes alimentaires



La Pie-Grièche écorcheur
Lanius collurio



L'Engoulevent d'Europe
Caprimulgus europaeus



Alouette lulu
Lullula arborea



Évolution de l'état de conservation du site

Évolution des effectifs des espèces d'intérêts communautaires

Espèces d'intérêt communautaire	Statut	Effectifs 2005	Effectifs 2017	Effectifs 2020	Effectifs 2023	Commentaires	Évolution	État de conservation 2024
Outarde canepetière	Nicheur	19 ♂ chanteurs	11 ♂ chanteurs	7 ♂ chanteurs	6 ♂ chanteurs	Enquête des mâles chanteurs réalisés annuellement.		Mauvais
Oedicnème criard	Nicheur	≥ 15 couples	≥ 20 couples	~ 40 couples	~ 90 couples	Ces espèces ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, il s'agit d'une estimation du nombre de couples et de l'état de conservation à dire d'experts présents sur le terrain. Les données disponibles en 2005 ne reflètent pas la réalité car la zone était sous prospectée. Des suivis de protection des nichées sont réalisés depuis 2017.		Bon
Busard Saint-Martin	Nicheur	≥ 4 couples	~ 2 couples	~ 4 couples	Aucun couple			Mauvais
Busard cendré	Nicheur	≥ 9 couples	~ 2 couples	~ 3 couples	Aucun couple			Mauvais
Alouette lulu	Nicheur	≥ 1 couple	~ 9 ♂ chanteurs	~ 15 ♂ chanteurs	~ 24 ♂ chanteurs	Cette espèce ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, il s'agit d'une estimation du nombre de couples à dire d'experts présents sur le terrain. Les données disponibles en 2005 ne reflètent pas la réalité car la zone était sous prospectée.		Bon
Pie-grièche écorcheur	Nicheur	?	~ 10 couples	~ 15 couples	~ 12 couples	Cette espèce ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, il s'agit d'une estimation du nombre de couples à dire d'experts présents sur le terrain. Les légères fluctuations du nombre de couples sur la courte période 2017-2023 n'est pas significatif d'une augmentation de la population sur le long terme.		Mauvais
Bruant ortolan	Nicheur	≥ 4 couples	0	0	0	Aucune observation de cette espèce n'est renseignée sur la base de données depuis 2017 et aucun suivi n'est effectué. L'espèce est considérée disparue par les experts présents sur le terrain. 2 ♂ chanteurs sur Les Gours en 2023 (hors ZPS).		Espèce disparue
Milan noir	Nicheur	?	~ 5 couples	~ 10 couples	~ 6 couples potentiels	Cette espèce ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, il s'agit d'une estimation du nombre de couples à dire d'experts présents sur le terrain.		Mauvais
Pipit rousseline	Nicheur	≥ 4 couples	~ 3 ♂ chanteurs	~ 3 ♂ chanteurs	~ 4 ♂ chanteurs	Cette espèce ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, il s'agit d'une estimation du nombre d'individus à dire d'experts présents sur le terrain. Les données disponibles en 2005 ne reflètent pas la réalité car la zone était sous prospectée.		Stable

Évolution des effectifs des espèces d'intérêts communautaires

Espèces d'intérêt communautaire	Statut	Effectifs 2005	Effectifs 2017	Effectifs 2020	Effectifs 2023	Commentaires	Évolution	État de conservation 2024
Engoulevent d'Europe	Nicheur	?	0	0	1 ♂ chanteur	Aucune observation n'a été renseignée sur la base de données depuis 2017 et aucun suivi n'est effectué. Cette espèce ne faisant pas l'objet d'un suivi précis et est nocturne donc difficilement observable sur des données opportunistes, il s'agit d'une estimation du nombre de couples à dire d'experts présents sur le terrain. Cependant, 1 seule donnée ne permet pas de donner l'état de conservation de l'espèce sur le site.	DD ¹	DD
Bondrée apivore	Nicheur	?	NA ²	NA	NA	Ces espèces ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, l'estimation n'est pas possible.	DD	DD
Canard colvert	Nicheur	?	NA	NA	~ 84 couples	Cette espèce ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, il s'agit d'une estimation du nombre de couples à dire d'experts présents sur le terrain.	DD	DD
Vanneau huppé	Hivernant	184	≥ 183	≥ 80 ³	~ 2 000 ⁴ individus	Cette espèce ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, il s'agit d'une estimation du nombre d'individus à dire d'experts présents sur le terrain. La fiabilité des données ne permet pas d'évaluer l'état de conservation de l'espèce, d'autant plus qu'elle est hivernante.	DD	DD
Pluvier doré	Hivernant	33	≥ 5	0 ³	~ 1 000 individus	Cette espèce ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, il s'agit d'une estimation du nombre d'individus à dire d'experts présents sur le terrain. Aucune observation n'a été renseignée sur la base de données jusqu'à 2017.	DD	DD
Pluvier guignard	Migrateur	≥ 1	0	0 ³	0 ⁴	Aucune observation de ces espèces n'est renseignée sur la base de données depuis 2017 et aucun suivi n'est effectué, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne sont pas présentes.	DD	DD
Faucon pèlerin	Hivernant	?	0	0 ³	14 obs		DD	DD
Faucon émerillon	Hivernant	?	≥ 6	≥ 2 ³	≥ 3 ⁴	Ces espèces ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, il s'agit d'une estimation du nombre d'individus à dire d'experts présents sur le terrain. La fiabilité des données ne permet pas d'évaluer l'état de conservation de l'espèce, d'autant plus qu'elle est hivernante.	DD	DD
Busard des roseaux	Hivernant	?	8	10 ³	14		DD	DD
Courlis cendré	Migrateur	≥ 2	0	0 ³	0 ⁴	Aucune observation de ces espèces n'est renseignée sur la base de données depuis 2017 et aucun suivi n'est effectué, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne sont pas présentes.	DD	DD
Oie cendrée	Migrateur	?	0	0 ³	0 ⁴		DD	DD



Outarde canepetière : Enquête annuelle 2018

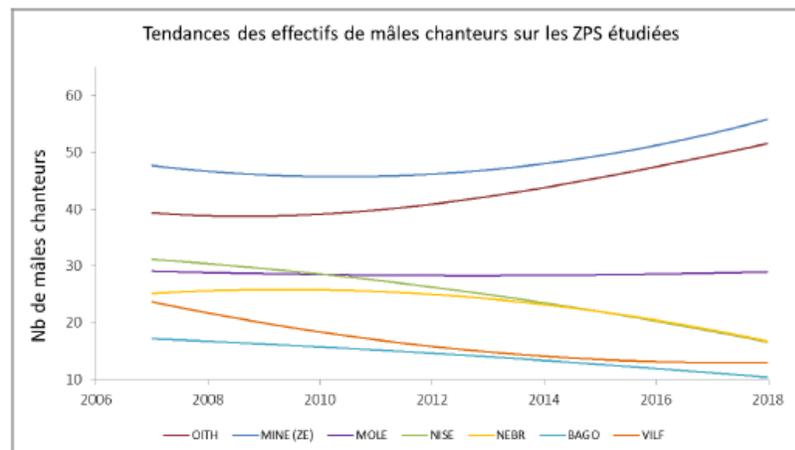


Figure 18 : Schématisation des tendances numériques des mâles chanteurs présents sur les différentes ZPS de Poitou-Charentes

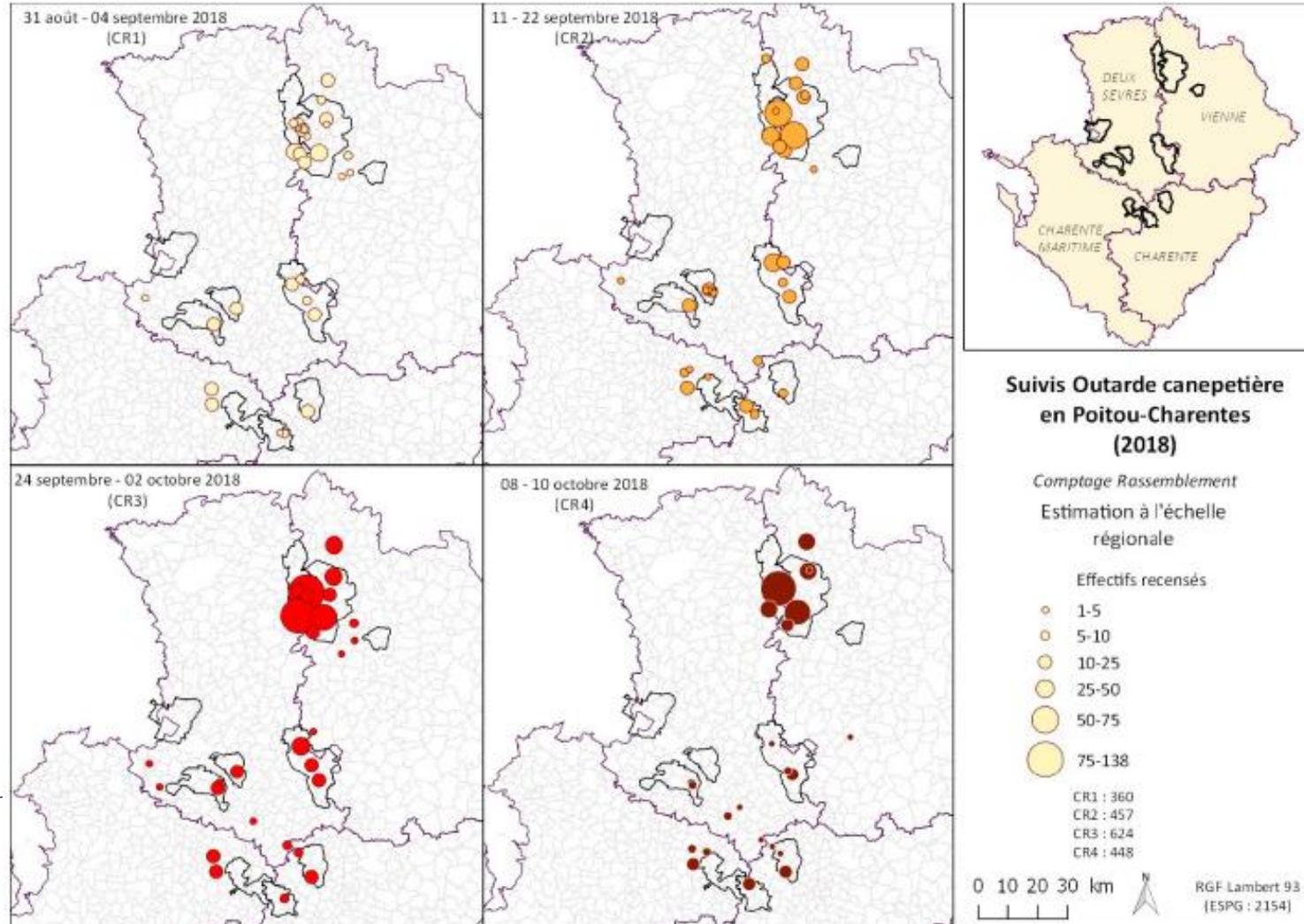
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ZE MIREBALAIS (86)	51	46	43	47	42	45	47	49	51	59	50	53
OIRON-THENEZAY (79)	40	39	37	41	35	45	41	49	43	45	49	53
LA MOTHE-LEZAY (79)	29	29	28	27	30	30	28	30	27	27	26	32
NIORT SUD-EST (79)	28	32	26	31	34	30	25	21	17	15	16	24
NERE-BRESDON (17)	27	25	25	23	27	24	24	26	23	19	19	16
VILLEFAGNAN (16)	21	25	22	15	18	15	16	14	14	11	13	14
BARBEZIERES (16)	17	18	17	13	15	14	14	15	14	11	11	10
TOTAL	213	214	198	197	201	203	195	204	189	187	186	202

Tableau 3 : Variations des effectifs de mâles chanteurs entre 2007 et 2018

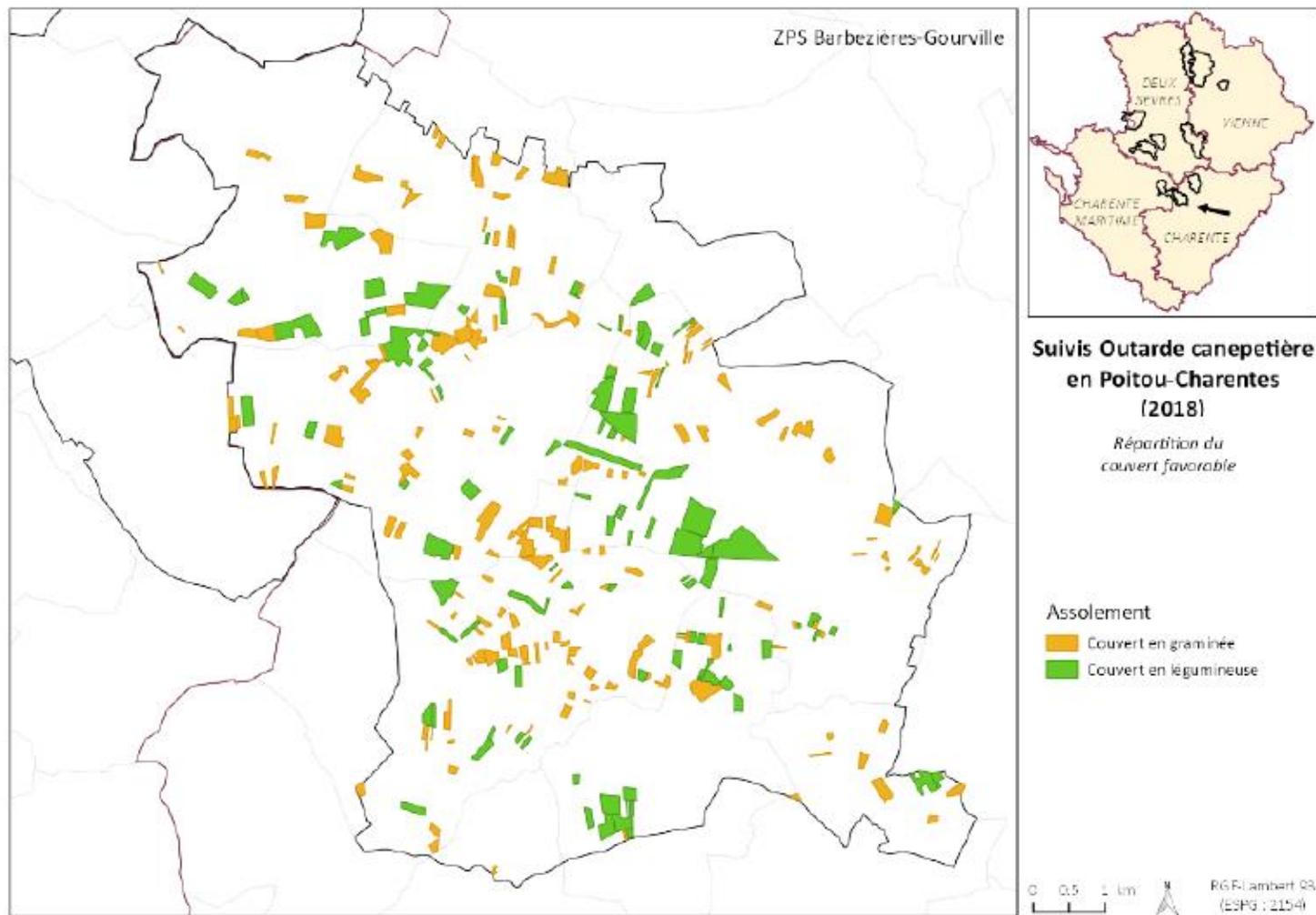


Outarde canepetière : rassemblements postnuptiaux

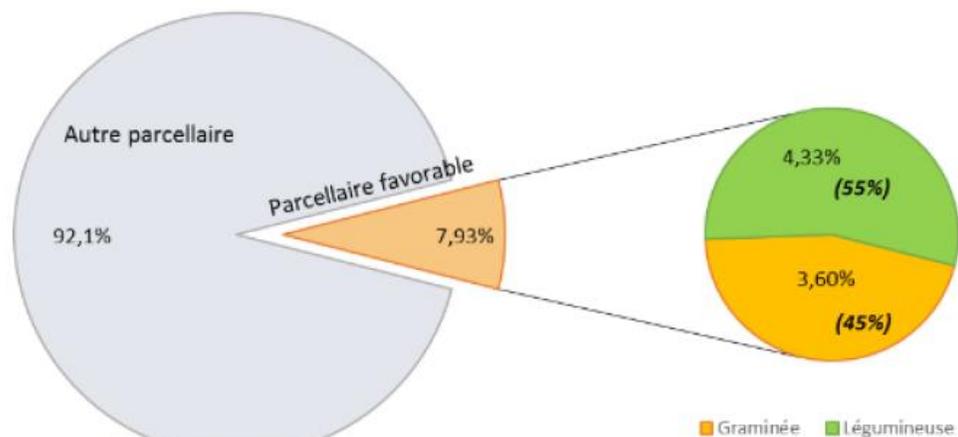
Enquête annuelle et suivi des populations des ZPS Diminution à l'échelle de la Charente



Répartition des couverts herbacés favorables à l'Outarde canepetière 2018 (PNA Outarde)



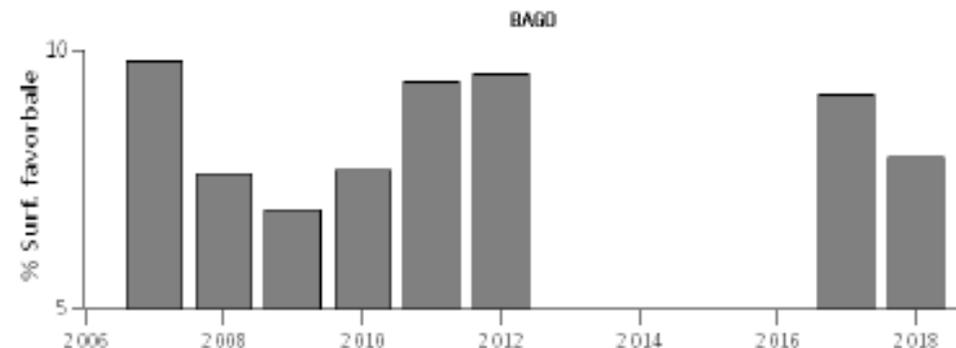
% couverts herbacés favorables à l'Outarde canepetière au sein de la Surface Agricole Utile (SAU)



Résultat attendu dans le DOCOB : **15 % de SAU en couverts herbacés favorables à la reproduction de l'Outarde canepetière soit 1 216, 2 ha**

2018 : moins de **8 % de SAU** favorable à l'Outarde, soit 648 ha

→ Objectif pas atteint





Bilan de mise en œuvre des actions 2022-2024



ANIMATION



SUIVI DES
SITES



ASSISTANCE
TECHNIQUE

Sensibilisation et Communication auprès des acteurs et du public

©Camille FAGOT - LPO



1 sortie nature : Oiseaux de plaine et agriculture
1^{er} avril 2023 - 13 participants



1 animation auprès d'un public ciblé
Formation des conducteurs d'engins à la préservation de l'Outarde canepetière
9 février 2024 : + 100 participants



©Pauline GAUTHIER - Durepaire



1 sortie proposée aux agriculteurs
Retours sur les MAEC & Présentation des nouveaux programmes d'actions 2023
26 avril 2023 - 4 participants

Animation / Sensibilisation

- ▶ + de 40 agriculteurs sensibilisés en 2023

De plus en plus d'agriculteurs signalent des observations d'outarde canepetière et d'œdicnème criard.

- ▶ Réunion bout de champs le 26/04/2023 → 4 agriculteurs présents



© Charente Nature

Plaquettes
Distribuées sur
BAGO



Sensibilisation des acteurs et du public



Refonte du site web par l'OFB, en cours d'actualisation

Publications :
- LPO Info
- Facebook



Document de sensibilisation auprès du public agricole
Plaquette busard, 1 plaquette outarde en cours de réalisation, 1 poster à destination des COOP et des autocollants



Diffusion des infosites & du guide technique



Animation / Sensibilisation

Formations bénévoles

- ▶ Présentation en salle
31/03/2023 Tusson → 11 participants
- ▶ Formation protection des nichées
01/04/23 Barbezières → 13 participants
13/05/23 Villefagnan → 11 participants dont 1 agricultrice
10/06/23 Barbezières → 19 participants
- ▶ 63 personnes formées en 2023



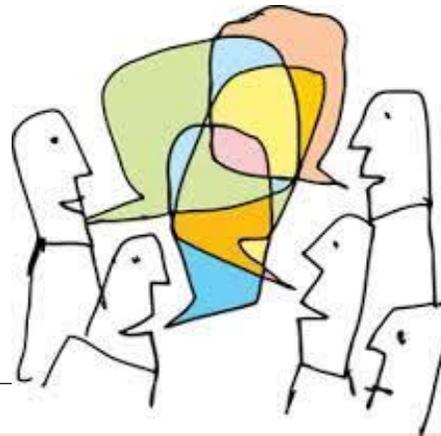
Échanges avec les acteurs du site



Rencontres avec des agriculteurs



Journée régionale des animateurs N2000
Échanges réguliers avec autres animateurs



Échanges réguliers avec les
partenaires du site



Mesures agro-environnementales et climatiques *Bilan de la campagne 2023*

*Hors marché
d'animation
N2000*

Chambre d'agriculture de la Charente : porteur du PAEC

LPO : structure animatrice MAEC « enjeu Biodiversité »

20 agriculteurs engagés & **128** ha proposés

Création de couverts herbacés, spécifiquement favorables à l'Outarde canepetière

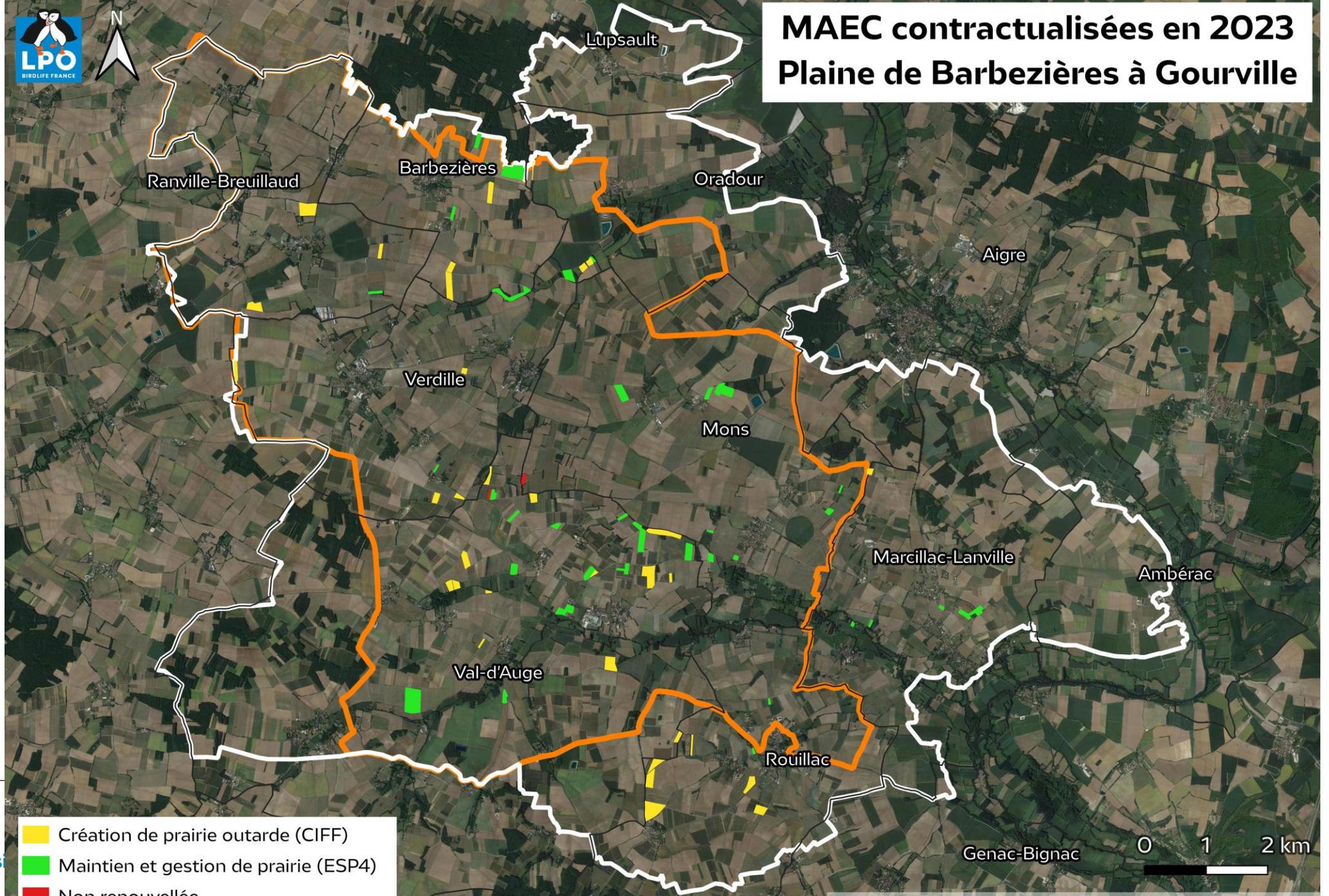
Pas d'interventions entre 1^{er} mai et 31 août (broyage), entre le 10 mai et le 15 août –
fauche/pâturage)

73,37 ha

Gestion des couverts herbacés

Retard de fauche : pas d'intervention entre le 20 mai et le 31 juillet

55,29 ha



- Création de prairie outarde (CIFF)
- Maintien et gestion de prairie (ESP4)
- Non renouvelée

Mesures agro-environnementales et climatiques

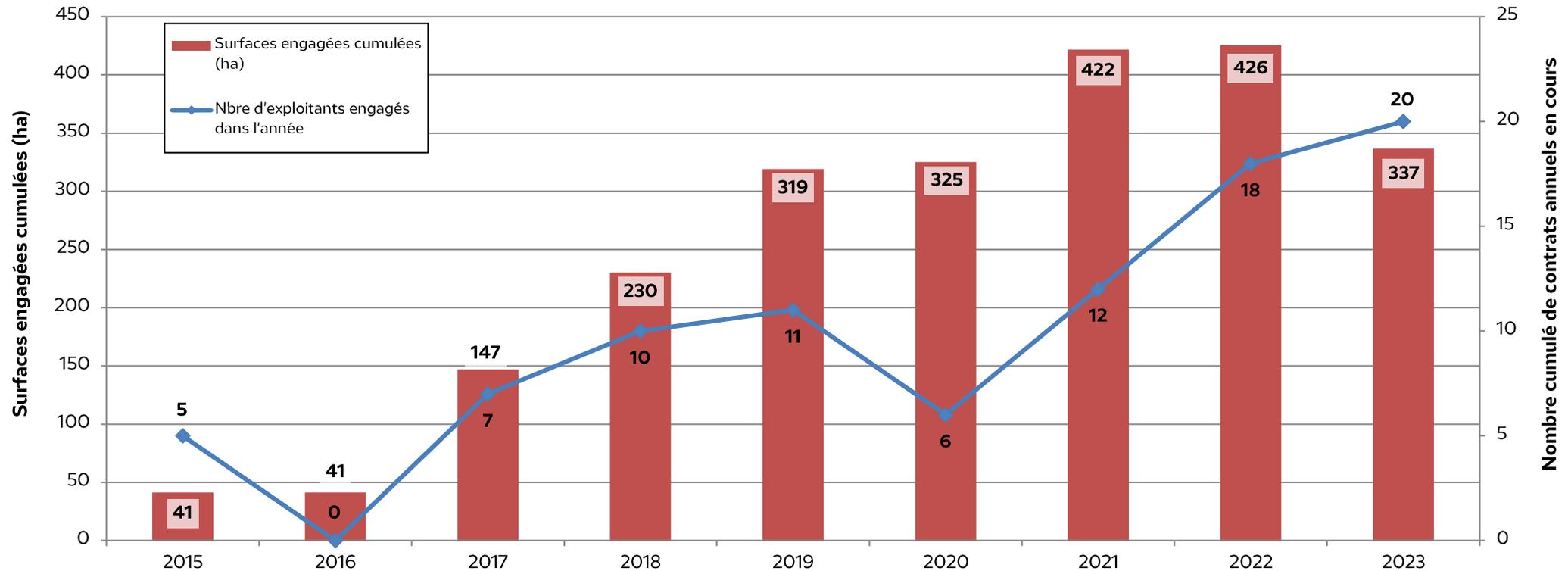
*Hors marché
d'animation N2000*

NOUVAUTÉS : FORMATIONS

- Formations obligatoires pour les exploitants s'engageant en MAEC
- 1 journée complète : théorique + terrain
- Co-animation avec la CA16
- 24 avril & 24 mai 2024

Bilan des MAEC contractualisées sur BAGO depuis 2015

Bilan de la contractualisation MAEC - ZPS Plaine de Barbezières à Gourville



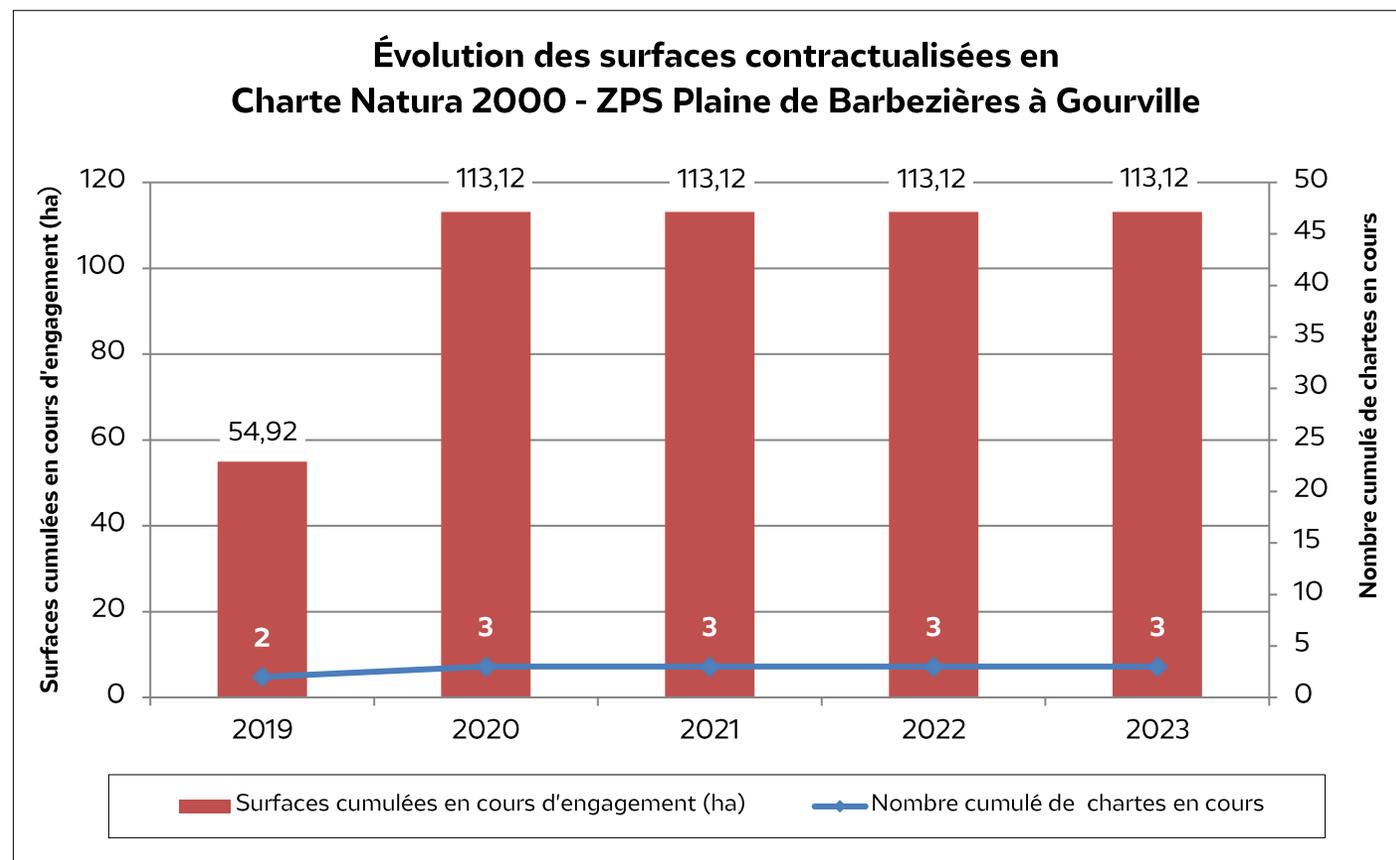
Chartes Natura 2000

Pas de contractualisation en 2022-2024

Outil peu adapté pour un site particulièrement agricole

Certification CEC2 : chartes N2000 rendues obligatoires => MAJ

Perspectives sur ce territoire :
*Syndicats d'eau potable / GEMAPI ?
Communes ?
Agriculteurs ne souhaitant pas s'engager en MAEC ?*





Avifaune de plaine
**Bilan protection des
nichées 2023**
PLAINE DE BARBEZIÈRES



L'Œdicnème criard

- ▶ 32 nids découverts : 24 dans la ZPS + 6 dans le PAEC + 2 en limite ZPS
→ 29 ont nécessités une protection
- ▶ 25 nids en échec supposé ou constaté
- ▶ 5 nids avec succès de reproduction supposé → 7 poussins observés

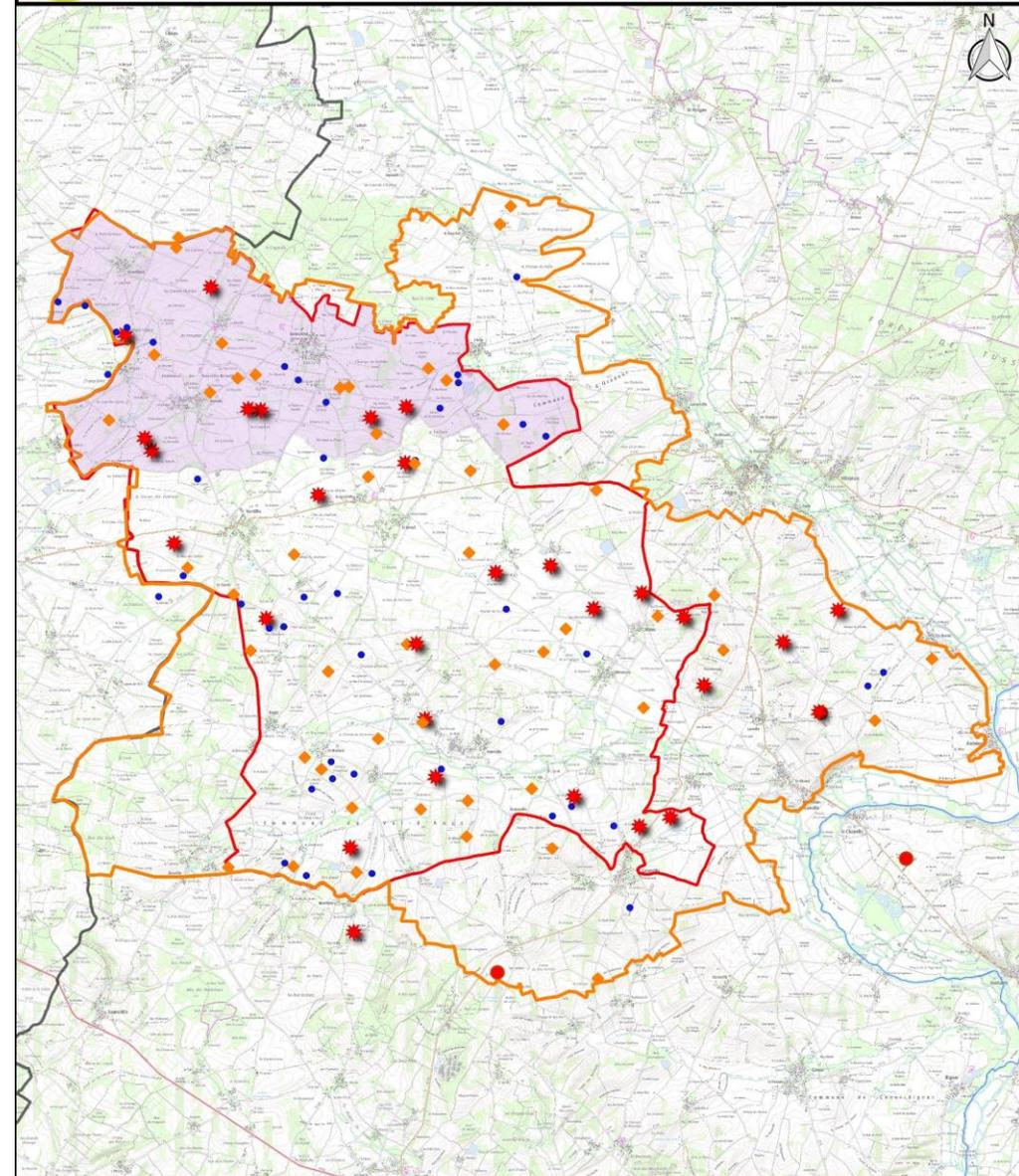
173 couples
localisés en 2023 sur
le département !



L'Œdicnème criard



©Didier Wolf, Charente Nature



<p>Indice de nidification</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Indice de nidification possible ◆ Indice de nidification probable ● Indice de nidification certaine ★ Nid protégé 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Zone de protection Projet Régional Œdicnème ■ Périmètre ZPS ■ Projet Agro-Environnemental et Climatique de Barbezères à Gourville ■ Limite départementale
---	--

Réalisation : Charente Nature, 22/09/2023 // Sources : Scan 25 (IGN)

L'Outarde canepetière

- ▶ ~6 mâles chanteur sur la ZPS
- ▶ Utilisation d'un drone pour détecter les nids (131 ha prospecté)

13 juin : premier passage du drone → découverte d'un nid avec 3 œufs !

21 juin : femelle toujours au nid

24 juin : fauche de la parcelle (sauf 1 ha)

27 juin : visite au nid pour remise des œufs → femelle non présente

- ▶ Une femelle a été retrouvée morte dans la parcelle de luzerne voisine.

41 observations de mâles chanteurs
et 13 de femelles pendant la saison
de reproduction 2023
(source :Faune Charente)



L'Outarde canepetière



L'Outarde canepetière



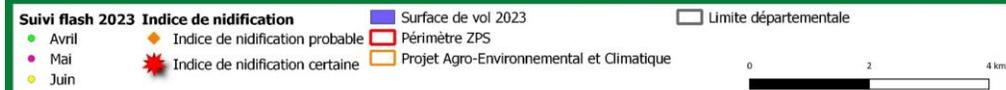
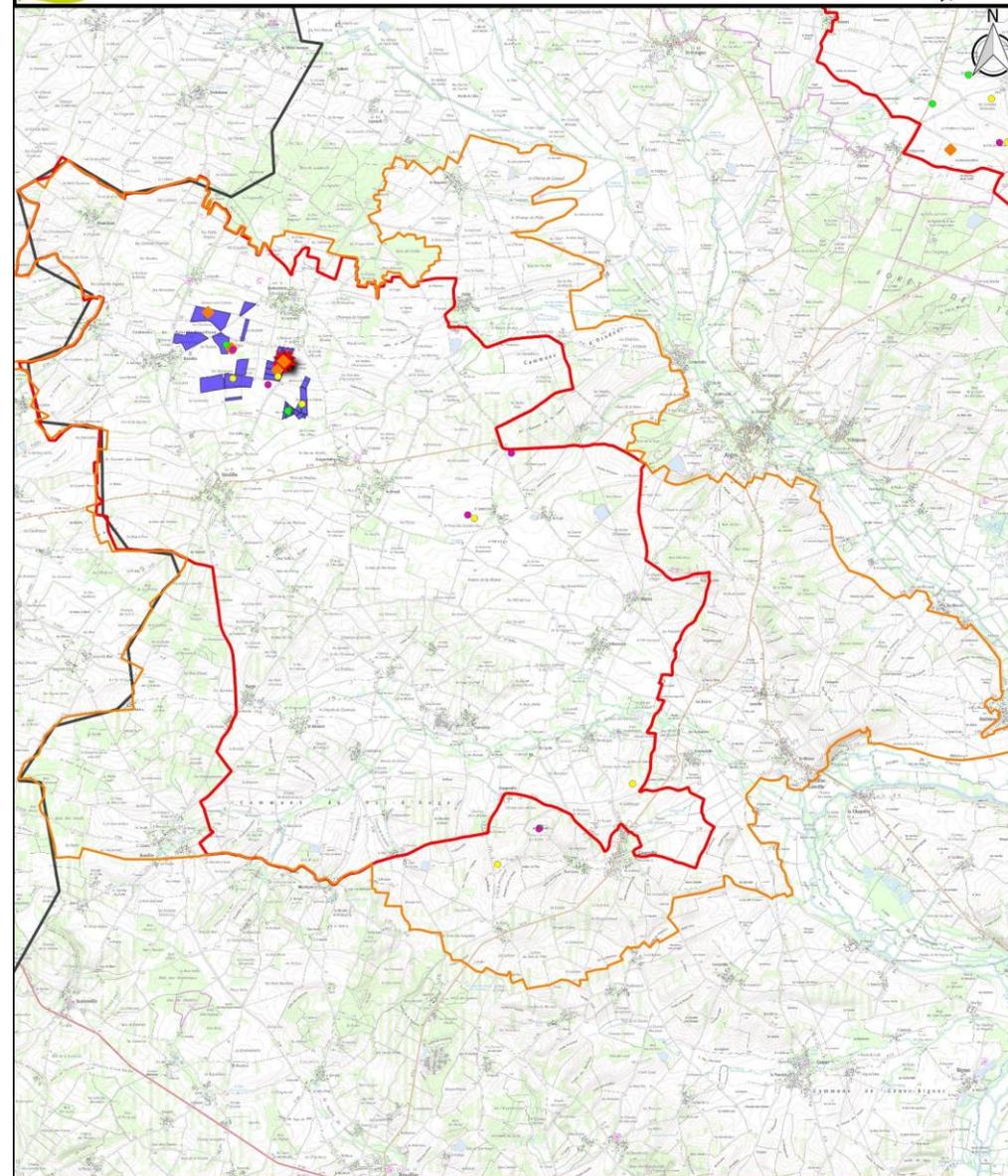
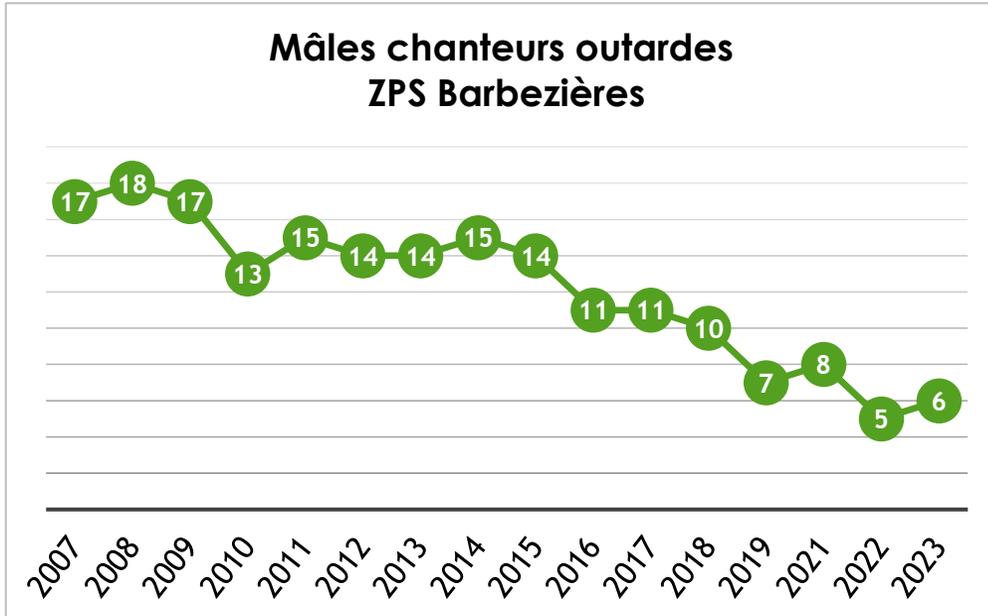
L'Outarde canepetière

Comptage Flash 2023

25 avril 2023 : 3 ♂ + 3 ♀

16 mai 2023 : 5 ♂

06 juin 2023 : 6 ♂



Le Busard cendré et le Busard Saint-Martin

55 observations de Busard Saint-Martin et 27 de Busard cendré pendant la saison de reproduction 2023
(source :Faune Charente)

- ▶ **Aucun** couple de busard nicheur certain sur la ZPS cette année
- ▶ Busard cendré → 2 reproductions probables
- ▶ Busard Saint-Martin → aucun indice de reproduction

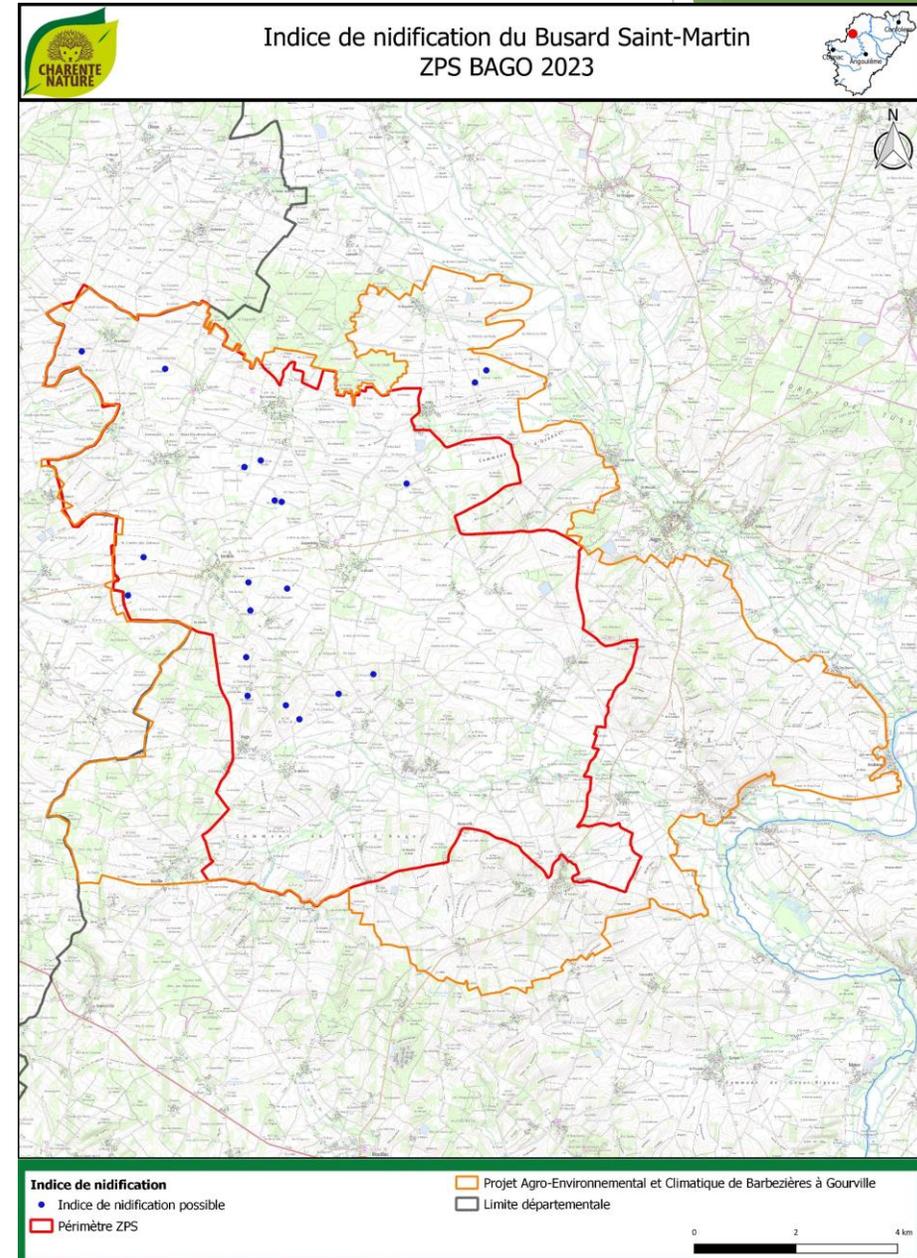
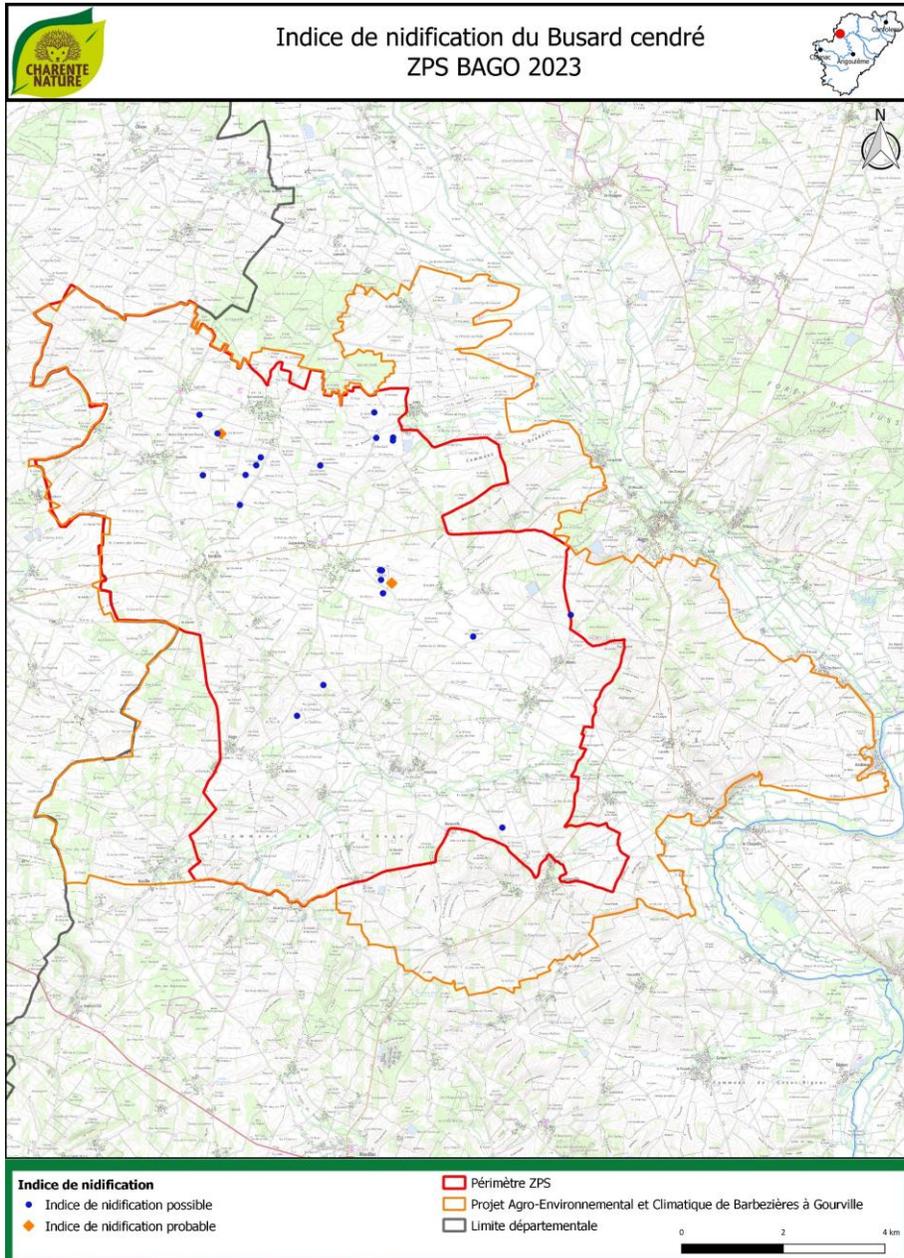
- ▶ **Météo** exceptionnelle, sécheresse !

- ▶ **Moissons** début juin (15 jours d'avance)
(beaucoup trop tôt pour les busards !)



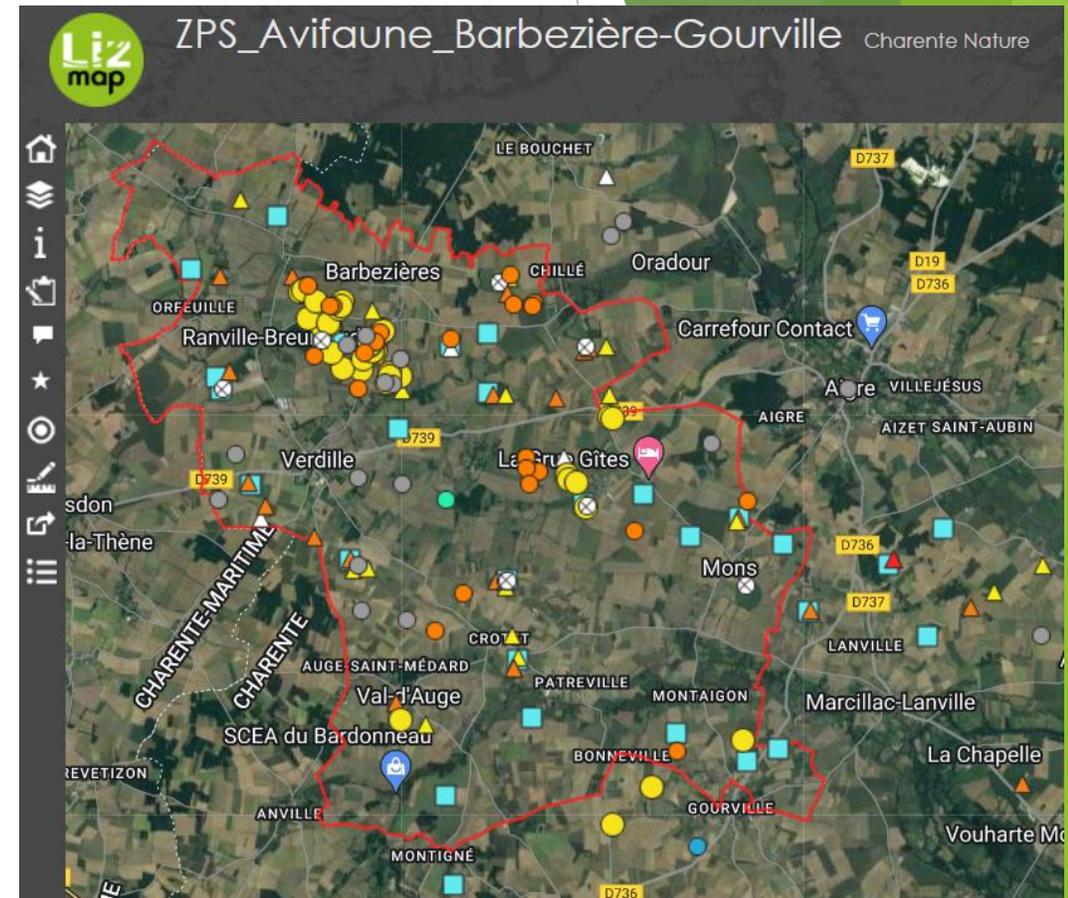
Busard cendré © Manon Billard, Charente Nature

Le Busard cendré et le Busard Saint-Martin



Déploiement de l'outil Lizmap

- ▶ Système d'information géographique en ligne
- ▶ Carte interactive sur smartphone
- ▶ Meilleur partage des données entre observateurs
- ▶ Travail facilité dans le suivi des nichées
- ▶ Réseau de contacts des agriculteurs



© Charente Nature

Rassemblements post-nuptiaux

Comptage 2023

Espèce	15/09/2023	29/09/2023	16/10/2023
Œdicnème criard	-	71	62
Outarde canepetière	10	7	-

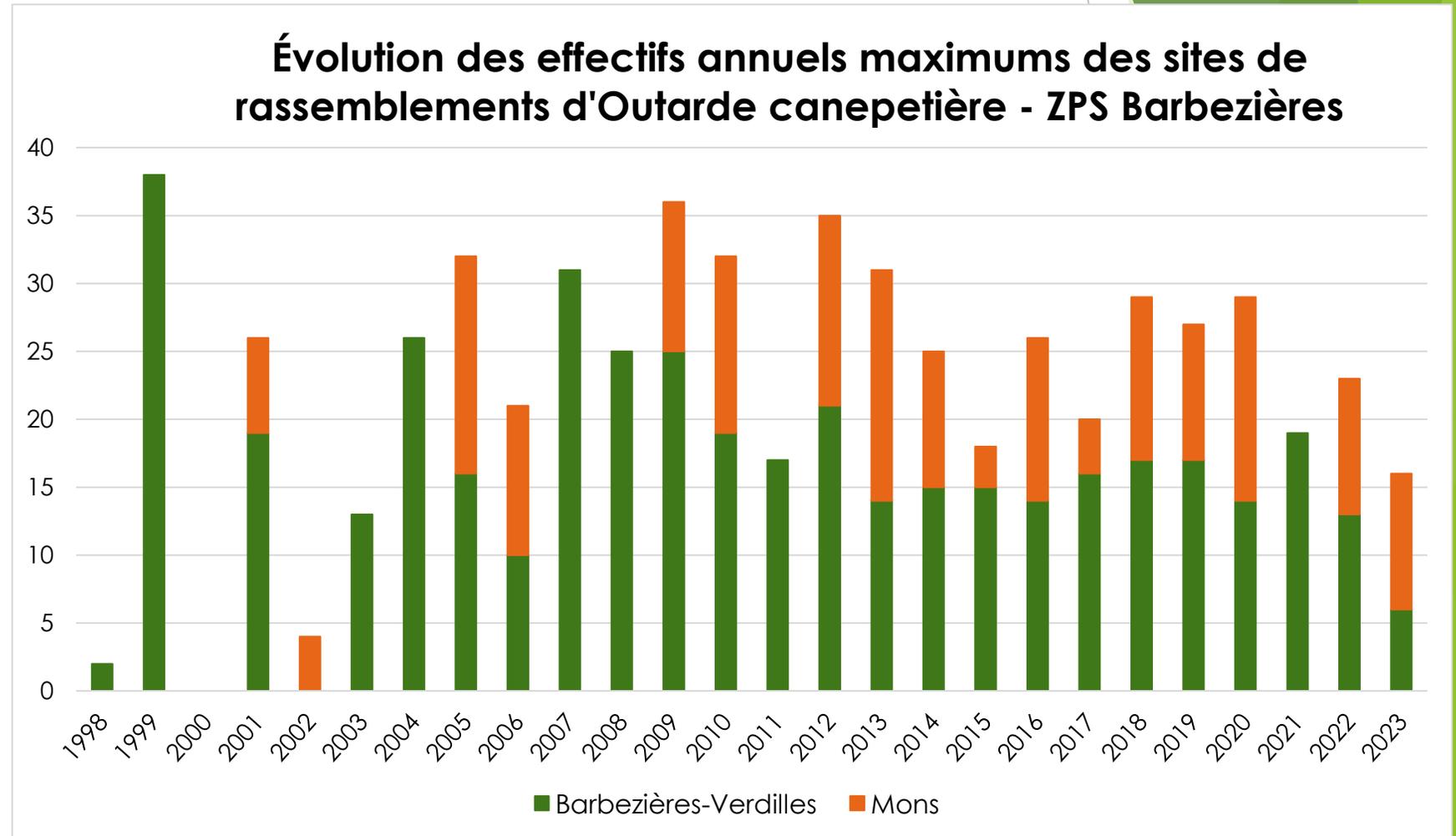
Effectifs maximums des dernières années

Espèce	2020	2021	2022	2023
Œdicnème criard	95	169	100	71
Outarde canepetière	29	19	23	16

Rassemblements post-nuptiaux

Comptage 2023

Outardes canepetières
 15 septembre 2023 : 10
 29 septembre 2023 : 7



Rassemblements post-nuptiaux

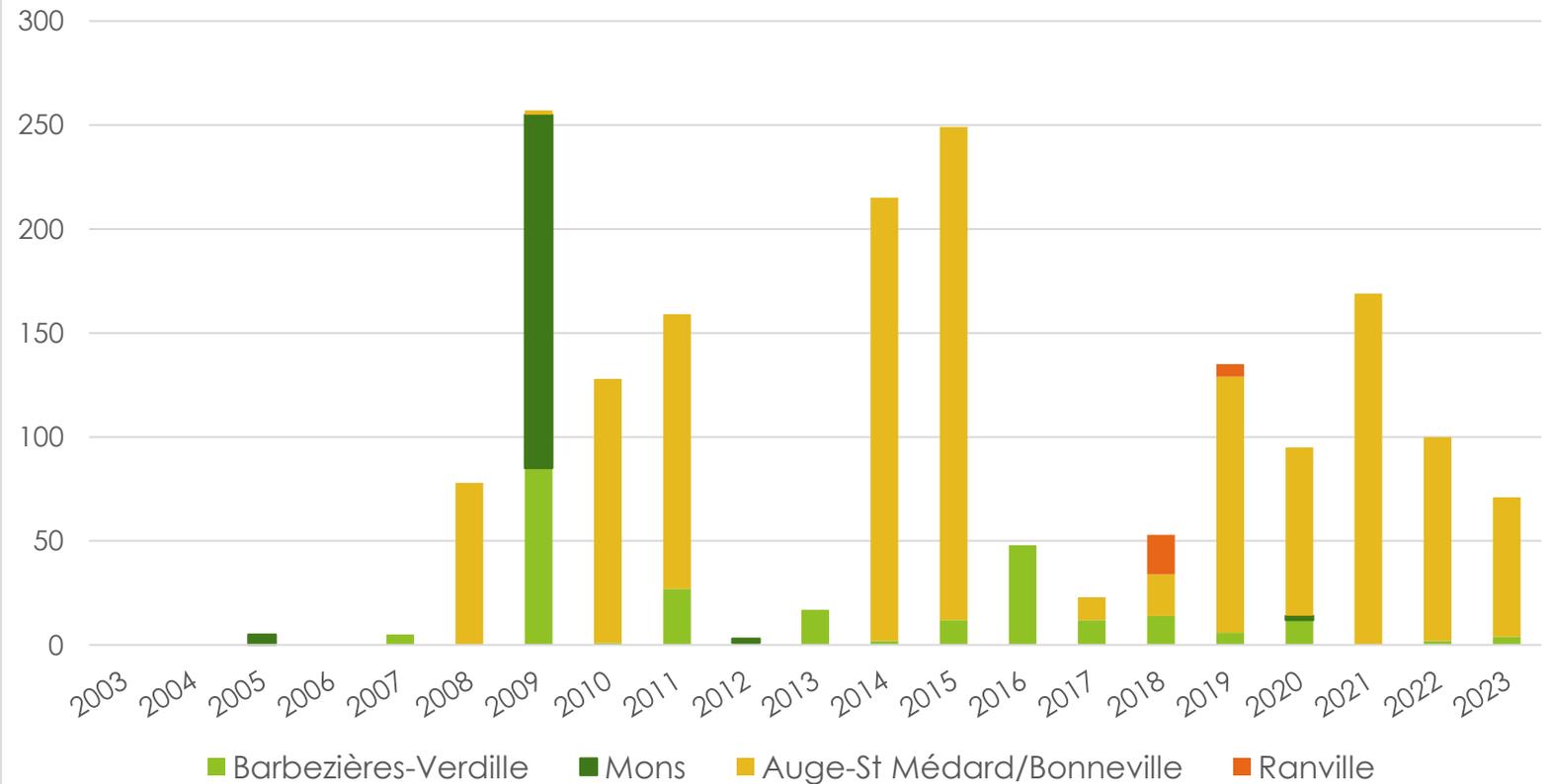
Comptage 2023

Œdicnèmes criards

29 septembre 2023 : 71

16 octobre 2023 : 62

Évolution des effectifs annuels maximums des sites de rassemblements d'Œdicnème criard- ZPS Barbezières



Actions de protection des nichées

Partenariat avec l'entreprise Durepaire

Producteur de luzerne déshydratée

- Convention signée
- Formation des conducteurs d'engins à la préservation de l'Outarde : co-animation avec Charente Nature, le 9 février 2024
- Transmission des parcelles qui vont être fauchées en amont
- Accompagnement lors de la fauche si nid soupçonné
- Ajout de clauses en faveur de l'Outarde dans les contrats avec les agriculteurs : **relecture et MAJ annuelle du cahier des charges Durepaire**

Faire connaître les actions de protection des nichées

Les busards

Suivi et protection : un partenariat entre les associations naturalistes et les agriculteurs

Agir pour la biodiversité LPO

Les busards

Le busard Saint-Martin est présent toute l'année, le busard cendré est migrateur. Il arrive dans notre région mi-avril. Les busards nichent au sol. Depuis une trentaine d'années, ils se reproduisent de plus en plus dans les cultures d'orge et de blé (souvent dans le colza où ils trouvent une végétation suffisamment haute et dense pour camoufler leurs nichées. Cependant, les jeunes encourent le risque de voler sur des champs labourés par les machines agricoles, pour ne pas être mangés par les machines pendant la moisson.

Quels signes indiquent la présence d'un nid dans une parcelle ?

- Le vol répété des busards au-dessus d'un champ
- Des parcelles inutilisées en orge
- Des busards souvent posés au sol sur un chemin
- La présence d'un nid (souvent dans la paille, l'ensilage ou une femelle)
- Pendant la moisson : le vol circulaire répété, parfois accompagné de cris.

Que faire si vous repérez un nid ?

Contactez Charante Nature ou la LPO pour une éventuelle protection de nid (selon le cas des secteurs au sud).

Pendant la moisson, si vous découvrez un nid, téléphonnez nous et laissez sur pied 2 à 3 mètres de céréales autour du nid.

La vigilance des agriculteurs lors des moissons est primordiale et permet d'éviter la destruction des nichées. Les agriculteurs sont donc essentiels pour que les busards continuent de se reproduire dans nos plaines.

Bénévoles et agriculteurs en action

Au printemps :

- La recherche des nids
- Équipés de jumelles et de longues-vues, les bénévoles et les salariés des associations de protection de la nature affinent la plaine à la recherche des nids et les localisent. L'agriculteur est contacté pour qu'il accorde l'autorisation d'y aller dans sa parcelle. Puis, le nid est visité en suivant les passages laissés par les machines agricoles, pour ne pas endommager les cultures et limiter les traces qui guidèrent les prédateurs.

À l'approche de la moisson :

- La protection des nids
- En accord avec l'agriculteur, une protection est installée, si les jeunes ne se sont pas envolés.
- Cette protection est un grillage, d'un mètre de haut sur un mètre carré, maintenu autour du nid par des sapeurs bien visités depuis la moissonnée.
- Cette protection est doublement efficace :
 - Les jeunes oiseaux qui ont tendance à se déplacer restent à l'intérieur, à l'abri des machines et autres dangers.
 - Les éventuels prédateurs (renards, chats, ...) qui repèrent le nid après la moisson quand il n'est plus caché par la végétation, ont difficilement accès aux parents et ceux sont les nichées détruites.

Pendant la moisson :

- le contournement des nids
- L'agriculteur moissonne sa parcelle en laissant sur pied la zone protégée.
- Si il trouve un nid qui n'a pas été protégé, il contacte Charante Nature ou la LPO au plus vite ! (voir ci-dessus « Que faire si vous repérez un nid ? »)

Après la moisson :

- l'enlèvement des jeunes
- Les adultes continuent à nourrir les poussins protégés. Les bénévoles et salariés des associations assurent le suivi de la nichée par des visites régulières et enlèvent le grillage après l'enlèvement du dernier jeune. L'agriculteur est informé de l'issue de la reproduction.

Non protégé / Nid protégé / Nid d'un nid protégé / jeune busard

Qui appeler ? si vous découvrez un nid de busards

Agir pour la biodiversité LPO

Charante Nature
10000 Angoulême
05 45 91 91 70
charantenature@charante-culture.org
Site : charante-nature.org
Charante Nature

LPO Poitou-Charentes
14000 Niort
06 06 06 06 06
Site : poitou-charentes.lpo.fr
LPO en charente

Plaquettes

N° D'URGENCE OISEAUX!

Busards, courlis de terre (œdicnèmes), outardes... se reproduisent dans les cultures. Leurs nids peuvent être détruits lors des moissons, du binage ou des fauches.

Un oiseau crie ou ne fuit pas ? Vous avez trouvé un nid ? N'attendez pas ! Contactez-nous pour des conseils ou pour une intervention sur place qui ne perturbera pas vos travaux agricoles.

NOUS TROUVEZ UN NID AGRICULTEURS NOUS LE PROTÈGONS

A COLLER DANS VOTRE TRACTEUR

URGENCE OISEAUX

Binage, fauche, moisson... Attention !

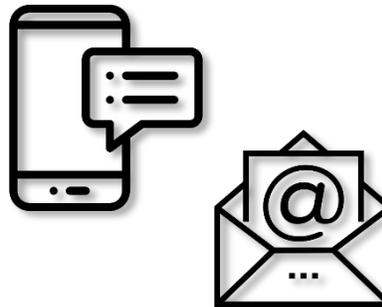
06 06 06 06 06 06 06 06 06 06

Agir pour la biodiversité LPO

SERVEZ-VOUS

Affiches

Mails & SMS envoyés aux agriculteurs
Lors des périodes critiques

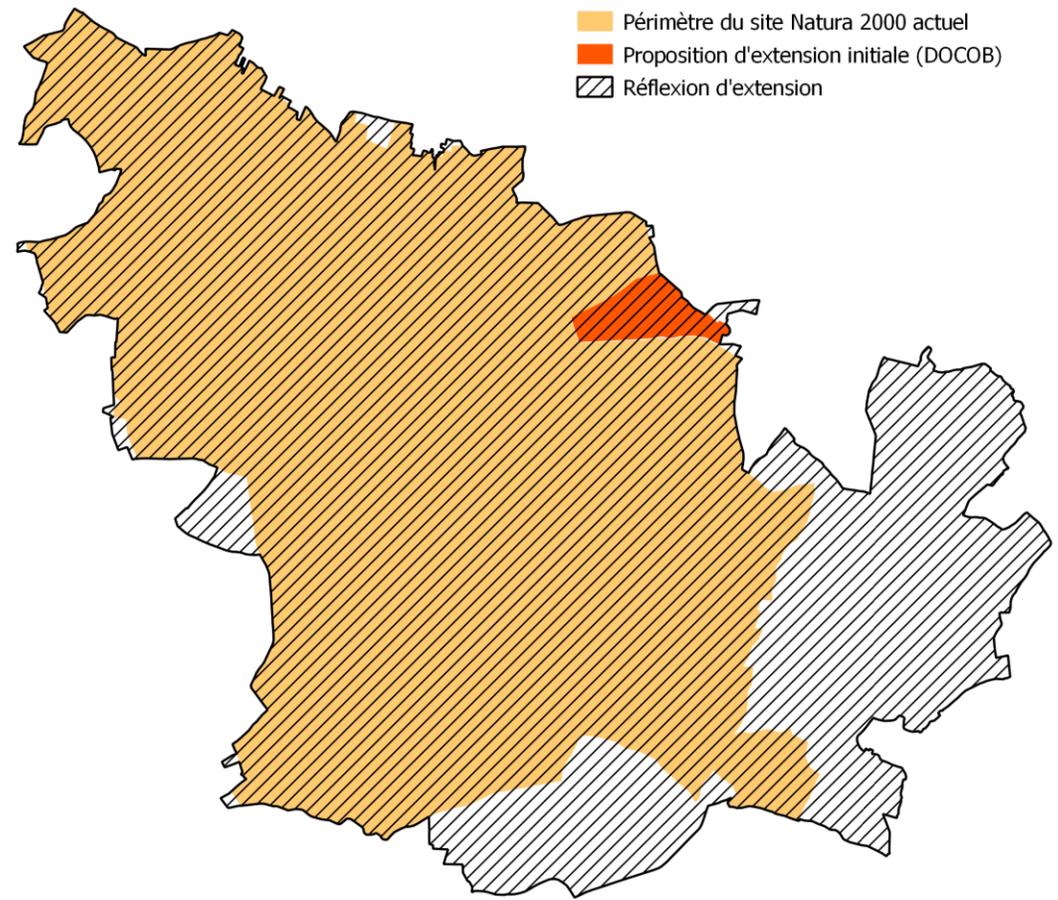


Évaluations d'incidences et conseils

Projets identifiés et suivis sur le territoire

- **Projet parc éolien** Les Gours du porteur de projet Valeco (EIN)
- **Projet solaire photovoltaïque** avec l'intercommunalité « Cœur de Charente », à Verdille, du porteur de projet RP Global
- **Projet de création d'atelier communal** à Barbezières, en pleine ZPS
- **Projet d'agroforesterie** sur Mons du porteur de projet PUR
- **Demande de permis de construire d'un hangar de stockage** de la SCEA Les Chabottes (*appui de Charente Nature*) du porteur de projet P. ROCHETEAU
- **Projet de d'ombrières photovoltaïque** à Mons (EIN)
- **Projet parc éolien pour 5 éoliennes** sur Marcillac-Lanville du porteur de projet ABO Wind (*Avis rendu au service en charge de ce dossier à la DREAL 16-86*)
- **Demande de certificat d'urbanisme sur une parcelle agricole (construction maison particulier)** à Mons (EIN)

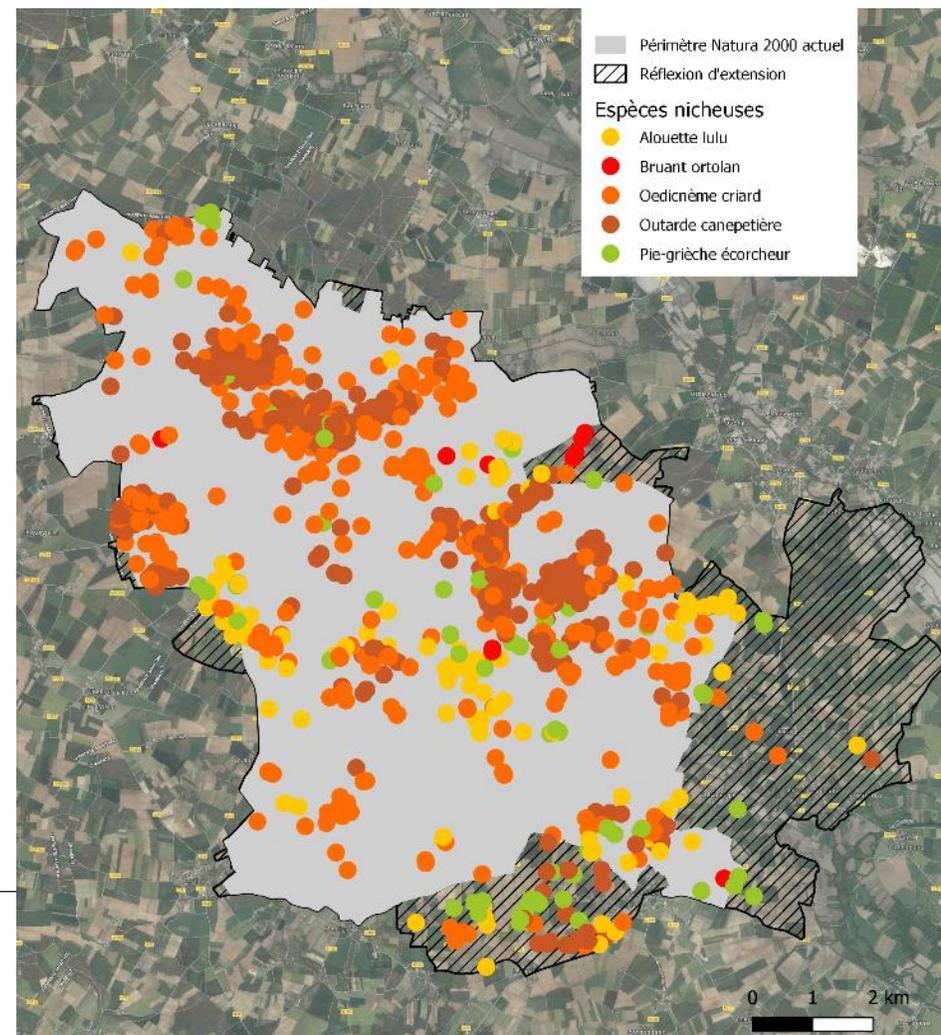
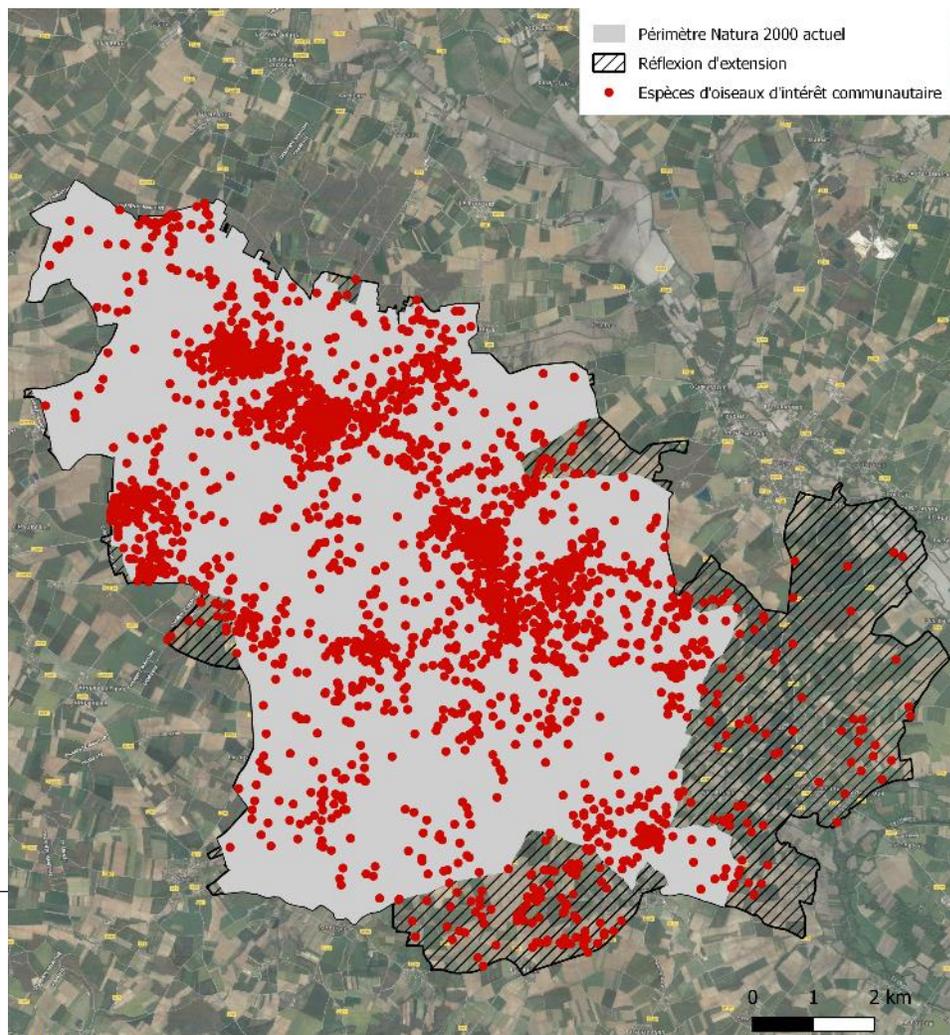
Évolution de la cohérence du périmètre du site Natura 2000



Extension du périmètre toujours en cours

Réflexion d'extension du périmètre

Proposition d'ajustement du projet d'extension initial



Autres actions hors outils contractuels Natura 2000

Plantation de haies

Financement : Plan de relance DRAAF « Plantons des haies en Nouvelle-Aquitaine »

© Amandine BILLON – Lycée l’Oisellerie



- ✓ Gourville (Rouillac) : 226 ml chantier bénévoles en hiver 2023

Autres actions hors outils contractuels Natura 2000

Restauration des bords extérieurs de champs

Financement : AAP OFB « MobBiodiv – Restauration des milieux secs »

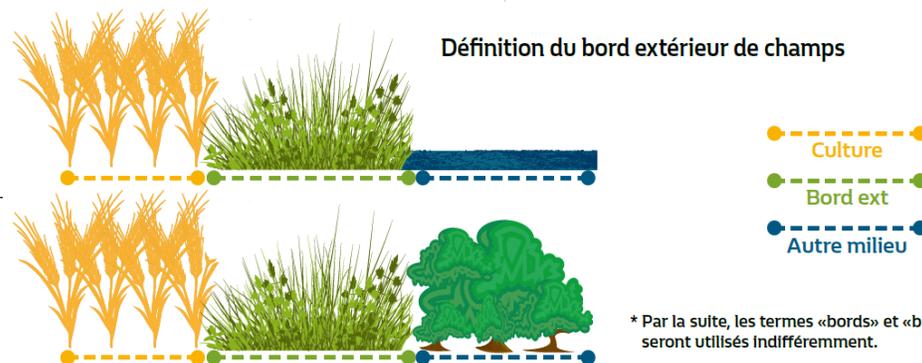
Territoire : ZPS oiseaux de plaine 16 : BAGO et VILF
2 communes par site

- 1) Identification du territoire / constitution du partenariat
- 2) Diagnostics des bordures de champs
- 3) Analyse et restitution des résultats
- 4) Plan de gestion / accompagnement communes et agriculteurs

BAGO : 6 078,9 ml chez 7 agriculteurs



© Camille FAGOT - LPO



* Par la suite, les termes «bords» et «bordures» seront utilisés indifféremment.

Dotation Natura 2000 allouée aux communes

Communes	Dotation 2021	Dotation 2022	Dotation 2023
BARBEZIÈRES	0 €	1 203 €	3 000 €
MONS	1 996 €	2 625 €	3 000 €
ORADOUR	0 €	0 €	0 €
RANVILLE-BREUILLAUD	1 609 €	2 182 €	3 000 €
ROUILLAC	0 €	0 €	0 €
VAL D'AUGE	0 €	0 €	?
VERDILLE	3 145 €	4 383 €	4 792 €

En 2022 : évolution des critères d'attribution de la dotation

- ✓ Territoire couvert à plus de 50 % par un site Natura 2000
- ✓ Commune de moins de 10 000 habitants
- ✓ Potentiel financier par habitant des communes < 2 fois le potentiel financier moyen par habitant des communes de la même strate démographique



En 2023 : hausse de 320 millions d'€ décidée par la loi de finances → une première depuis 13 ans

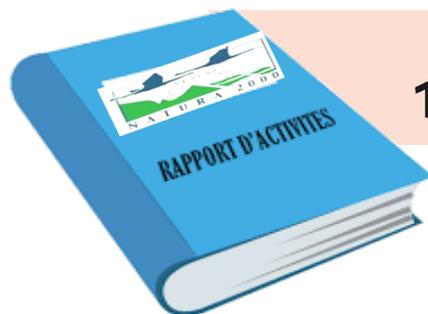
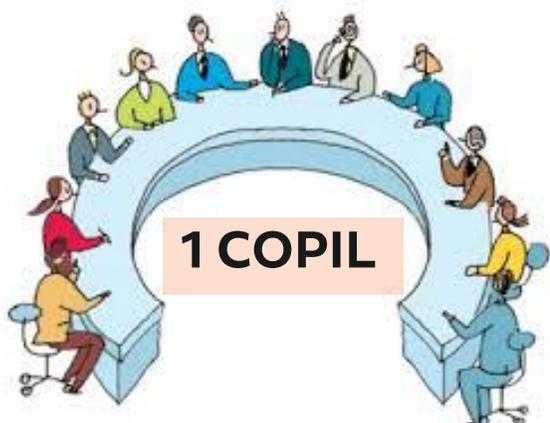
Propositions d'actions municipales en faveur de la biodiversité

Idées d'actions avec le guide municipalité des élus :

- Inventaires des espaces gérés par la municipalité
- Matériel entretien des bords de chemins : fauche export plutôt que broyage
- Aménagement pour la biodiversité : haies, bandes enherbées fleuries (avec essence locale), mares, arbres isolés, fauche tardive, préservation des nids d'hirondelles, pose de nichoirs...
- Haies autour des zones bâties/bourg (Zone de Non Traitements autour des zones bâties de 5 m environ)
- Animations pour le public ou les scolaires (pour dynamiser le territoire)



Mise en œuvre du DOCOB



**1 Bilan annuel
1 Bilan mi-parcours**



**Réunions / échanges
avec la Région et l'État**



Suivi administratif

**Tenue tableau de bord de mise
en œuvre des actions
+ Base de données contacts**



**Veille sur les
activités socio-
économiques**



Actions

Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique, ne pouvant pas être déclaré au titre du gel

Amélioration d'un couvert déclaré au titre du gel

Gestion de prairies et d'habitats remarquables avec une autorisation d'intervention après le 31 juillet

Gestion de prairies et d'habitats remarquables avec une limitation de la fertilisation et avec une autorisation d'intervention après le 31 juillet

Création et entretien d'un couvert herbacé avec une autorisation d'intervention après le 31 juillet

Création et entretien d'un maillage de zones de régulation écologique sur gel ou prairie

Gestion d'une prairie favorable à la biodiversité

Entretien de haies "2 faces" localisées de manière pertinente

Entretien de haies "1 face" localisées de manière pertinente

Entretien d'une haie paysagère simple ou double

Plantation et entretien d'une haie paysagère

Entretien des arbres isolés

Réalisation 2022-2024

Réalisé
MAEC

Réalisé
Plantation de haies

Actions	Réalisation 2022-2024
La Charte Natura 2000	En cours
Proposition d'extension du périmètre	En cours
Sauvegarde des nichées	Réalisé
Suivi de l'état de conservation des populations d'espèces cibles	Réalisé
Suivi de l'occupation du sol et des pratiques	Non réalisé
Programme de sensibilisation sur les sites Natura 2000 des plaines charentaises	Réalisé
Mise en œuvre du document d'objectifs	Réalisé
Suivi de l'évolution des activités socio-économiques et des réglementations	Réalisé
Étude préalable visant à identifier les tronçons électriques posant problèmes	En cours



Bilan financier

Bilan financier de l'année 2023-2024 :

		Animation	Assistance technique	Amélioration des connaissances et suivis	Assistance administrative et bilans	TOTAL
Tranche Opérationnelle 2	Réalisation LPO	6,5 j	31,75 j	7,15 j	8,75 j	54,15 j
	Réalisation CN	2 j	8,5 j		0,5 j	11 j
2023-2024	Montant dédié (temps d'animation + actions)	3 957,50 €	18 696,25 €	3 553,25 €	4 231,25 €	30 138,25€
Total :						30 138,25 €

→ Financement à 100% par : État + Europe

Bilan financier de l'année 2020-2024

		Animation	Assistance technique	Amélioration des connaissances et suivis	Assistance administrative et bilans	TOTAL
Budget global	Réalisation LPO	25,5 j	92,75 j	14,8 j	18,75 j	151,8 j
	Réalisation CN	6 j	25,5 j		1,5 j	33 j
	Montant dédié (temps d'animation + actions)	14 522,50 €	54 951,25 €	6 7034,00 €	9 281,25 €	85 489,00 €
					Total :	85 489 €

→ Financement à 100% par : État + Europe



Programme pour 2024-2025

Actions prévues

- Poursuivre les actions de sensibilisation et d'information : animation grand public et public cible...
- MAJ des chartes N2000 arrivant à échéance + concertation charte vignes en lien avec le BNIC
- Assistance technique aux porteurs de projets
- Action de protection des nichées
- Réunions avec les services de la Région
- Comité de pilotage, bilans mi-parcours et annuel

Des questions ?

**Merci pour votre
attention !**

CONTACT :

Camille FAGOT

**Animatrice Natura 2000 de la Plaine de Barbezières à
Gourville**

camille.fagot@lpo.fr
Tél : 06 34 20 50 74

